



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2021-003

PUBLIÉ LE 7 JANVIER 2021

Sommaire

73_PREF_Präfecture de la Savoie

73-2021-01-07-001 - Arrêté préfectoral n° 01-2021 portant dérogation à l'arrêté du 9 janvier 1997 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Savoie, pour l'aménagement de l'échangeur A43/A41N/VRU sur les communes de CHAMBÉRY, VOGLANS et LA MOTTE-SERVOLEX (4 pages)

Page 3

73_PREF_Préfecture de la Savoie

73-2021-01-07-001

Arrêté préfectoral n° 01-2021 portant dérogation à l'arrêté
du 9 janvier 1997 portant réglementation des bruits de
voisinage dans le département de la Savoie,
pour l'aménagement de l'échangeur A43/A41N/VRU sur
les communes de CHAMBÉRY, VOGLANS et LA
MOTTE-SERVOLEX



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de coordination des politiques publiques
Pôle coordination et ingénierie territoriale**

Arrêté préfectoral n° 01-2021 portant dérogation à l'arrêté du 9 janvier 1997 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Savoie, pour l'aménagement de l'échangeur A43/A41N/VRU sur les communes de CHAMBÉRY, VOGLANS et LA MOTTE-SERVOLEX

Le préfet de la Savoie
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code de la santé publique et notamment les articles L.1311-1, R.1336-4 à R.1336-13 et R.1337-6 à R.1337-10-2 ;

VU le code de l'environnement et notamment les articles L.571-1 et suivants et R.571-1 et suivants ;

VU l'arrêté du 9 janvier 1997 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Savoie et notamment ses articles 4 et 13 ;

VU la demande du 18 décembre 2020 complétée et le dossier joint, de la société AREA DICODEV 20 rue de la Villette 69328 LYON CEDEX 03 en vue de réaliser, dans le cadre de l'aménagement de l'échangeur autoroutier A41/A43, de Chambéry des travaux de nuits du 11 janvier 2021 au 24 juin 2021 ;

VU les avis favorables de M. le délégué départemental de la Savoie de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et des maires de CHAMBÉRY, VOGLANS et LA MOTTE-SERVOLEX ;

CONSIDÉRANT que l'exécution des travaux doit être réalisée de nuit afin de limiter la perturbation du trafic sur un axe routier majeur en préservant la sécurité ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu dans ces circonstances de recourir à la dérogation à l'arrêté du 9 janvier 1997 précité ;

SUR proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture de la Savoie ;

A R R Ê T E

Article 1 : La société AREA DICODEV est autorisée à titre dérogatoire, dans le cadre de l'aménagement de l'échangeur autoroutier A41/A43 de Chambéry à réaliser des travaux, sur le territoire des communes de CHAMBÉRY, VOGLANS et La MOTTE-SERVOLEX selon le planning suivant :

Préfecture de la Savoie – Château des Ducs de Savoie – BP 1801
73018 CHAMBÉRY Cedex
Tél : 04 79 75 50 00/ Télécopie : 04 79 75 08 27
Mél : prefecture@savoie.gouv.fr
Site internet : www.savoie.gouv.fr

- chantier : nœud autoroutier A41/A43, zone la Leysse

Commune	Date et Horaire	Action	Engins utilisés
La Motte-Servolex	Du 11 au 15 janvier 2021 De 21h00 à 06h00	Fonçage de palplanches	Grue mobile + vibreur Éclairages (groupe électrogène)

- chantier : VRU Nord (du PR 7+930 au PR 8+800) et Barrière Pleine Voie du nœud autoroutier A41/A43

Commune	Date et Horaire	Action	Engins utilisés
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 25 janvier 2021 à 21h00 Au 26 janvier 2021 à 06h00	Dépose de glissières métalliques Démolition de GBA Balayage de chaussées Marquage au sol Pose de SMV + balisage Signalisation verticale	Éclairages (groupe électrogène) Pelle mécanique + BRH Raboteuse Balayeuse Engin de marquage au sol Camions plateau + Grue
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 26 janvier 2021 à 21h00 Au 27 janvier 2021 à 06h00	Effacement marquages existants Marquage au sol Signalisation verticale Pose de SMV + balisage Démolition de GBA Rabotage de chaussée Balayage de chaussée	Éclairages (groupe électrogène) Engin de marquage au sol Camions plateau + Grue Pelle mécanique + BRH Raboteuse Balayeuse
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 27 janvier 2021 à 21h00 Au 28 janvier 2021 à 06h00	Pose de SMV + balisage Dépose de candélabres Application d'enrobés	Éclairages (groupe électrogène) Camions plateau + Grue Nacelle Cylindre vibrant
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 28 janvier 2021 à 21h00 Au 29 janvier 2021 à 06h00	Pose de SMV + balisage	Éclairages (groupe électrogène) Camions plateau + Grue

- chantier : A43 (sens 2, du PR 88+400 au PR 87+700) et bifurcation 1

Commune	Date et Horaire	Action	Engins utilisés
La Motte-Servolex	Du 22 mars 2021 à 21h00 Au 23 mars 2021 à 06h00	Effacement marquages existants Balayage de chaussées Marquage au sol Signalisation verticale	Raboteuse Balayeuse Éclairages (groupe électrogène) Engin de marquage au sol
La Motte-Servolex	Du 23 mars 2021 à 21h00 Au 24 mars 2021 à 06h00	Pose de SMV + balisage	Éclairages (groupe électrogène) Camions plateau + Grue

- chantier : A41 Nord (sens 1, du PR 89+100 au PR 90+700) et A43 bifurcation 3

Commune	Date et Horaire	Action	Engins utilisés
Chambéry/ Voglans	Du 29 mars 2021 à 21h00 Au 30 mars 2021 à 06h00 (A41)	Effacement marquages existants Balayage de chaussée Marquage au sol Signalisation verticale	Raboteuse Balayeuse Éclairages (groupe électrogène) Engin de marquage au sol
Chambéry/ Voglans	Du 30 mars 2021 à 21h00 Au 31 mars 2021 à 06h00 (A41)	Pose de SMV + balisage	Éclairages (groupe électrogène) Camions plateau + Grue
La Motte-Servolex	Du 31 mars 2021 à 21h00 Au 1 ^{er} avril 2021 à 06h00 (A43 Bif 3)	Effacement marquages existants Balayage de chaussée Marquage au sol Signalisation verticale Pose de SMV + balisage	Raboteuse Balayeuse Éclairages (groupe électrogène) Engin de marquage au sol Camions plateau + Grue

- chantier : Ouvrage du nœud autoroutier A41/A43, zone de la Leysse

Commune	Date et Horaire	Action	Engins utilisés
La Motte-Servolex	Du 06 au 08 Avril 2021 De 21h00 à 06h00	Pose de balisage Pose de poutrelles métalliques	Éclairages (groupe électrogène) Camions plateau + Grue Nacelles

- chantier : VRU Sud (sens 1, du PR 6+ 050 au PR 7+ 200) + bretelle La Motte - Servolex

Commune	Date et Horaire	Action	Engins utilisés
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 3 mai 2021 à 21h00 Au 4 mai 2021 à 6h00	Dépose de portiques Dépose de glissières métalliques Démolition de GBA Balayage de chaussée	Camions plateau + Grue Éclairages (groupe électrogène) Pelle mécanique + BRH Balayeuse
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 4 mai 2021 à 21h00 Au 5 mai 2021 à 6h00	Démolition de GBA Balayage de chaussée	Pelle mécanique + BRH Balayeuse
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 5 mai 2021 à 21h00 Au 6 mai 2021 à 6h00	Terrassement Rabotage de chaussée Balayage de chaussée	Éclairages (groupe électrogène) Pelle mécanique + compacteur vibrant Raboteuse Balayeuse
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 6 mai 2021 à 21h00 Au 7 mai 2021 à 6h00	Terrassement Application d'enrobés	Éclairages (groupe électrogène) Pelle mécanique Cylindre vibrant
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 10 mai 2021 à 21h00 Au 11 mai 2021 à 6h00	Effacement marquages existants Balayage de chaussée Marquage au sol Pose de SMV + balisage Signalisation verticale	Éclairages (groupe électrogène) Raboteuse Balayeuse Engin de marquage au sol Camions plateau + Grue
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 11 mai 2021 à 21h00 Au 12 mai 2021 à 6h00	Pose de SMV + balisage	Éclairages (groupe électrogène) Camions plateau + Grue

- chantier : BPV du nœud autoroutier A41/A43

Commune	Date et Horaire	Action	Engins utilisés
La Motte-Servolex	Du 17 mai 2021 au 21 mai 2021 De 21h00 à 06h00	Balayage de chaussée Marquage au sol Signalisation verticale Pose de SMV + balisage	Balayeuse Engin de marquage au sol Éclairages (groupe électrogène) Camions plateau + Grue

- chantier : VRU Nord (sens 1, du PR 7+ 900 au PR 8+ 800)

	Date et Horaire	Action	Engins utilisés
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 25 mai 2021 à 21h00 Au 26 mai 2021 à 06h00	Effacement marquages existants Balayage de chaussée Marquage au sol Signalisation verticale Pose / Dépose de SMV + balisage	Raboteuse Balayeuse Éclairages (groupe électrogène) Engin de marquage au sol Camions plateau + Grue
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 26 mai 2021 à 21h00 Au 27 mai 2021 à 06h00	Effacement marquages existants Balayage de chaussée Marquage au sol Signalisation verticale Pose / Dépose de SMV + balisage	Raboteuse Balayeuse Éclairages (groupe électrogène) Engin de marquage au sol Camions plateau + Grue
La Motte-Servolex/ Chambéry	Du 27 mai 2021 à 21h00 Au 28 mai 2021 à 06h00	Effacement marquages existants Balayage de chaussées Marquage au sol Signalisation verticale Pose / Dépose de SMV + balisage	Raboteuse Balayeuse Éclairages (groupe électrogène) Engin de marquage au sol Camions plateau + Grue

- chantier : ouvrage du nœud autoroutier A41/A43, zone de la Leysse

Commune	Date et Horaire	Action	Engins utilisés
La Motte-Servolex	Du 21 au 25 Juin 2021 De 21h00 à 06h00	Rabotage de chaussée Balayage de chaussée Terrassement Application d'enrobés Effacement marquages existants Marquage au sol Signalisation verticale Pose de SMV + balisage	Raboteuse Balayeuse Pelle mécanique Compacteur vibrant Engin de marquage au sol Éclairages (groupe électrogène) Camion plateau + grue

En cas d'intempéries qui ne permettraient pas de réaliser tout ou partie des travaux sur l'une des nuits mentionnées ci-dessus, les travaux seraient réalisés au cours d'une nuit complémentaire, dans la même semaine.

Article 2 : Toute modification substantielle du calendrier des travaux et des horaires pourra faire l'objet d'un arrêté modificatif.

Article 3 : La société s'engage à prendre toute disposition pour réduire les nuisances sonores occasionnées aux riverains, conformément au dossier joint, en veillant notamment :

- à limiter l'usage des dispositifs sonores d'avertissement du personnel aux strictes exigences de sécurité et en utilisant au maximum les moyens de communication par radio pour éviter la transmission orale des consignes,
- à envisager la réalisation simultanée des opérations les plus bruyantes,
- à utiliser au maximum le raccordement électrique (via poste mobile) à la place des groupes électrogènes ou des compresseurs thermiques.

Article 4 : La société AREA DICODEV s'engage à effectuer une campagne de communication par diffusion de flyers à destination des riverains concernés par le chantier, à les informer sur les nuisances sonores auxquels ils seront exposés et à mettre à leur disposition un numéro de téléphone dédié au chantier (06 37 43 74 18) qui leur permette d'avoir un interlocuteur apte à répondre directement à leurs demandes de renseignements et aux éventuelles plaintes pendant la durée des travaux.

Article 5 : En cas d'infraction au présent arrêté, la société AREA DICODEV encourt les peines prévues pour les contraventions de 5ème classe.

Article 6 : Le présent arrêté sera affiché par la société AREA DICODEV pendant toute la durée des opérations, sur les zones de chantier concernées.

Article 7 : Délais et voies de recours : les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, pour la société AREA DICODEV, ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Savoie pour les autres personnes. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 8 : La secrétaire générale de la préfecture de la Savoie, le directeur de la société AREA DICODEV, les maires de Chambéry, La Motte-Servolex et de Voglans, la directrice départementale de la sécurité publique de la Savoie le commandant de groupement de gendarmerie de la Savoie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'entreprise et affiché dans les communes concernées.

Chambéry, le 7 janvier 2021

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
La secrétaire générale

Juliette PART